



2^{ème} rencontre du conseil d'établissement (CÉ) 2025-2026

Mardi le 25 novembre 2025, salon du personnel Sauriol

MEMBRES PRÉSENTS

| Parents | Enseignants | Personnel (autre) | Communauté |
|---|--|---|--------------------------|
| Chanez Benchoubane Geneviève Chéné Cloutier Jean Rooswelt Sara Farsi Sophie Cousineau (subs.) Thasdda Kerdja (subs.) | Amélie Gagnon Caroline Lemelin Dominique Gervais Félicia Clinciu (subst.) | Kareen Villeneuve Julie Daneault prof. | Fatima Tasabelhji (CANA) |

MEMBRE ABSENTS

| Parents | Enseignants | Personnel (autre) | Communauté |
|-------------------------------------|------------------|-------------------|------------|
| Jeannie Boivin Olguin Jean-Louis | Chantal Bélanger | | |

M. Christian Lacombe, directeur et Geneviève Chéné-Cloutier, présidente, animent la réunion.

Secrétaire : Chanez Benchoubane

Ouverture de la séance

1. Accueil, présences et vérification du quorum

Le quorum est validé.

2. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Dominique Gervais
Appuyé par Kareen Villeneuve
Adopté à l'unanimité

3. Adoption du compte rendu de la rencontre du mois d'octobre 2025

Proposé par Sara Farsi
Appuyé par Julie Daneault
Adopté à l'unanimité

4. Mot de la direction

Suivi de la dernière rencontre

À la suite de la dernière rencontre, des modifications concernant les journées pédagogiques ont été demandées et celles-ci ont été appliquées. Ainsi, une activité initialement prévue a été remplacée par une journée à la cabane à sucre.

4.1 Nouvelles des nôtres

Rien de particulier n'est à signaler. Des absences sont toujours observées au service de garde et le recrutement demeure insuffisant pour le quart du dîner.

4.2 Surplus / déficits année scolaire 2024-2025 (version finale)

En lien avec la dernière rencontre du conseil d'établissement, le surplus de 21 000 \$ a été affecté à l'aide inter écoles, ce qui porte le solde à zéro. Deux mesures déficitaires sont reportées ainsi que certaines mesures en surplus.

4.3. Contenus d'orientation scolaire et professionnelle (pour approbation)

Le ministère offre différents programmes en complément du Programme de formation de l'école québécoise, dont les contenus d'orientation scolaire et professionnelle, appelés COSP. Comme l'an dernier, ce programme s'adresse au troisième cycle du primaire et comprend six contenus à répartir entre les enseignants, soit trois en cinquième année et trois en sixième année. Ces contenus portent sur les champs d'intérêt et les aptitudes, l'influence sociale et ses effets sur soi et sur les décisions, le métier d'élève et les méthodes de travail, les atouts en situation de transition, les caractéristiques de l'école secondaire ainsi que les occupations des personnes de l'entourage. M. Lacombe présente la planification proposée par les enseignantes du 3^e cycle (voir annexe)

Proposé par Christian Lacombe

Appuyé par

Approuvé à l'unanimité

4.4. Contenu pour le développement des compétences pers. et sociales (pour approbation)

Depuis cette année, un nouveau contenu est également prévu pour le développement des compétences personnelles et sociales. Différents thèmes sont proposés pour les élèves du préscolaire à la 6^e année tant pour les classes du régulier que ceux de l'accueil.

M. Lacombe présente le tableau de l'ensemble des thèmes de l'école. (voir annexe)

Proposé par Christian Lacombe

Appuyé par

Approuvé à l'unanimité

4.5 Contenu programme sexualité (pour approbation)

Le contenu du programme de sexualité est déjà intégré au programme de Culture et citoyenneté québécoise. Il s'agit d'un programme de formation structuré, comparable à celui des autres disciplines donc il n'a pas à être présenté au CÉ. Par contre, un contenu facultatif est proposé pour le préscolaire (ex. : situer les parties du corps et à décrire les étapes de la naissance) et un contenu est prescrit pour les classes d'accueil. M. Lacombe présente donc la programmation proposée par les enseignants du préscolaire et de l'accueil.

Proposé par Christian Lacombe

Appuyé par

Approuvé à l'unanimité

4.6 Tableau des sorties éducatives (pour approbation)

Un seul ajout est proposé au tableau des sorties éducatives, soit une sortie au théâtre prévue le 11 décembre pour les classes de troisième année, la classe 205-305 ainsi qu'une des deux classes d'accueil.

Proposé par Christian Lacombe

Appuyé par Felicia Cliniciu

Approuvé à l'unanimité

4.7 Réglementation service de garde (pour adoption)

La direction informe qu'un changement dans la réglementation du service de garde est entré en vigueur. Le délai avant de transférer un dossier impayé au recouvrement passe de 90 jours à 75 jours afin d'assurer un suivi plus rapide des comptes en souffrance.

Ce changement a été annoncé aux parents et sera ajouté dans les règles de fonctionnement.

Proposé par Christian Lacombe

Appuyé par Dominique Gervais

Approuvé à l'unanimité

4.8 PTDRI

Le plan triennal des répartitions des immeubles est présenté. Selon l'acte d'établissement, le pavillon mère est le pavillon Sauvé et l'annexe est le pavillon Sauriol. L'école occupe la totalité des deux immeubles et le bâtiment du 10025 Parthenais est associé à l'école St-Martyrs-Canadiens. L'école utilise deux locaux dans ce bâtiment. En lien avec ce dossier, la direction présente une lettre du directeur général adjoint. Elle explique qu'une demande de financement a été faite au ministère pour rénover la bâtisse, mais que celle-ci a été refusée. Une nouvelle demande sera faite. D'ailleurs, ce bâtiment était occupé par la Ville et les Loisirs SMC. Ils devait initialement être évincé, mais le bail est finalement renouvelé jusqu'en décembre 2026 pour les Loisirs seulement.

4.8.1 Utilisation du gymnase du pavillon Sauvé

En lien avec le dossier d'immobilisation, M. Lacombe rappelle que le gymnase Sauvé est loué à la Ville pour les activités du soccer (3 soirs/semaine) et d'échecs (samedi). M. Lacombe rappelle que l'utilisation des locaux de l'école est un sujet d'approbation au CÉ.

Proposé par Christian Lacombe
Appuyé par Kareen Villeneuve
Approuvé à l'unanimité

4.9 Projet maçonnerie / fenestration

La direction présente le prochain projet de rénovation du pavillon Sauvé, qui doit commencer au printemps. Les travaux s'échelonnent d'avril 2026 à 2027. Les travaux débuteraient par le côté sud et en octobre 2026, le côté nord serait réalisé. Des réaménagements seront effectués en fonction de l'avancement des travaux. Aucune délocalisation de classes n'est prévue. Durant la fermeture des fenêtres, une climatisation sera fournie pour les classes qui seraient incommodées.

4.10 Projet éducatif

Lors du prochain CÉ, Christian Lacombe présentera le projet éducatif. L'objectif est d'informer le CÉ des différentes étapes menant à l'aboutissement du projet. L'année dernière, les moyens ont été définis afin de mener le projet à terme et cette année en marque l'application.

4.11 Transfert du fond 4 au fond 9 (spectacle de Noël) (approbation)

Le 14 décembre aura lieu un spectacle de Noël sous forme de fête familiale, présenté par deux équilibristes. Une collation (morceau de gâteau) sera également offerte aux familles. Christian Lacombe propose un transfert de 2 000 \$ du fond 4 vers le fond 9 pour couvrir les dépenses liées à l'activité.

Proposé par Christian Lacombe
Appuyé par Dominique Gervais
Approuvé à l'unanimité

4.12 Passeport de la bienveillance

Au dernier CÉ, le plan de lutte a été adopté. L'un des objectifs du plan est d'augmenter la bienveillance au sein de l'école. Le projet précédent, basé sur la distribution de pompons pour souligner les gestes ou paroles bienveillantes, s'est peu à peu essoufflé. De ce fait, le passeport de la bienveillance a donc été mis en place. Trois valeurs sont ciblées : le respect, l'empathie et la coopération. Chaque valeur sera travaillée tour à tour, avec pour objectif d'amener les élèves à s'engager concrètement. À la fin de chaque période de deux mois, des diplômes seront remis aux élèves les plus méritants.

4.13 Formations parents

La directrice adjointe, Aurélie Boitelle, a été mandatée pour consulter le CREP concernant les formations destinées aux parents, mais ces dernières ne sont plus offertes gratuitement. Elle a néanmoins ciblé certaines formations qui pourraient être pertinentes. Trois sujets ont été retenus, dont : être le premier éducateur à la sexualité de son enfant, mieux communiquer avec son enfant, et être parent à l'ère des écrans (référence à la feuille jointe dans les documents du CÉ). Un sondage sera envoyé aux parents pour les consulter sur leur préférence.

5. Suivi de la dernière rencontre du comité de parents

Sara Farsi fait un compte rendu de la dernière rencontre du comité de parents. Le comité est présentement en cours de mise en place et cherche à structurer son fonctionnement ainsi que les responsabilités de ses membres. Les participants tiennent à ce que le représentant du CÉ transmette les problématiques rencontrées dans leur école afin d'assurer une meilleure circulation de l'information et une représentation plus cohérente des enjeux vécus par les parents au sein des établissements. L'objectif est d'instaurer une communication continue entre le comité de parents, les CÉ et les directions, et de permettre au comité de mieux comprendre les besoins du milieu.

6. Mot de la présidente

6.1 Suivi concernant la formation obligatoire pour les nouveaux membres

La présidente rappelle que les parents siégeant au CÉ doivent compléter la formation obligatoire destinée aux nouveaux membres. Une fois complétée, la formation doit être approuvée et transmise. Un document attestant de la réalisation de la formation doit également être rempli et remis afin d'assurer le suivi administratif requis.

6.2 Régie interne (pour approbation)

La régie interne constitue le mode de fonctionnement du CÉ et définit le rôle et les responsabilités de chacun de ses membres. Geneviève Chéné Cloutier présente les points les plus importants du document et rappelle que les parents siégeant au CÉ doivent prioriser l'intérêt global de tous les enfants de l'école, sans se limiter à leur situation personnelle. Un minimum de cinq séances doit être tenu au cours de l'année scolaire; à St-Martyrs-Canadiens, le CÉ en tient généralement près de huit. Le registre des procès-verbaux est accessible à tous les parents sur le site internet de l'école. La régie interne rappelle aussi la place et l'importance du CÉ au sein de l'école. Celui-ci constitue une instance où parents, personnel et direction collaborent pour assurer la qualité des services offerts aux élèves, pour adopter ou approuver des décisions touchant les projets scolaires, les activités parascolaires, la vie éducative, certains aspects. Le CÉ contribue ainsi à la transparence, à la participation parentale et à la bonne gouvernance de l'établissement.

Proposé par Geneviève Chéné-Cloutier
Appuyé par Dominique Gervais

Approuvé à l'unanimité

6.3 Critères de sélection d'une direction d'établissement scolaire

Une rencontre supplémentaire en TEAMS, sans la présence de la direction, est proposée. Cela aura lieu le mardi 2 décembre à 17h30.

7. Mot des membres du personnel

Dominique Gervais, qui prendra sa retraite au mois de décembre, remercie chaleureusement l'équipe-école pour les belles années passées au sein de l'établissement. Julie Daneault remercie à son tour les membres de l'école pour les attentions reçues lors de la semaine des professionnels. Felicia mentionne que les enseignants ont beaucoup apprécié les rencontres parents-enseignants, qui permettent de mieux comprendre les forces et les défis de chaque enfant et de travailler conjointement à leur réussite. Elle indique que la deuxième étape de l'année scolaire est maintenant entamée, avec de nouveaux objectifs. Caroline Lemelin rapporte que tout se déroule bien au primaire, malgré une fatigue plus visible chez les élèves. Elle accueille positivement la mise en place du passeport de la bienveillance, estimant qu'il apportera un nouveau souffle dans le quotidien scolaire des enfants.

8. Mot de la technicienne du service de garde

Kareen Villeneuve informe que le service de garde est actuellement en recherche de remplaçantes. Elle indique que les dernières journées pédagogiques se sont déroulées de façon positive et ont été très appréciées par les enfants. Les prochaines activités prévues incluent une journée cinéma, suivie d'une kermesse le 3 décembre.

9. Mot de l'OPP

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 13 janvier à 19h.

10. Date de la prochaine rencontre

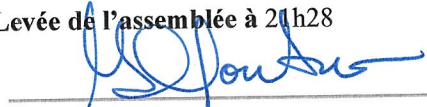
La prochaine rencontre aura lieu le jeudi 15 janvier à 18h30.

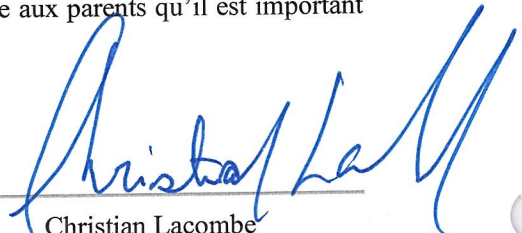
11. Varia

Jean Rooswelt souligne l'importance du déneigement, particulièrement lorsqu'il y a des surfaces glacées.

M. Lacombe rappelle que l'on ne peut pas déneiger toute la cour, mais que les entrées et un chemin entre les 2 pavillons doivent être déneigés. Il rappelle aux parents qu'il est important qu'il soit informé si cela n'est pas déneigé et sécurisé.

12. Levée de l'assemblée à 21h28


Geneviève Chéné-Cloutier
Présidente


Christian Lacombe
Directeur d'école